COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20220413-D_13_04_22_50-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2022 Affichage : 15/04/2022 Délibération n°13-04-2022-050

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 13 avril 2022

Date de convocation	7 avril 2022
Date d'affichage	7 avril 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	35
Votants	47 (dont 12 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 13 avril à 18h00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents: 35 - M. Éric BARBIER, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Willy PAUVERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés: 0

Pouvoirs: 12 - Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Pierre BOULARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE, M. Dominique ÉDON ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, Mme Cécile KNITTEL ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à M. Jean DUMUR, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Michel ODEAU, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU.

<u>Etaient excusés</u>: 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, Mme Jeannine VENDÔME.

Secrétaire de séance : M. Joël CIRON.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de ADOPTION DU BUDGET ANNEXE RPE 2022

072-247200686-20220413-D_13_04_22_50-DE

Acqusé (ertifié exéputeire communauté,

Réception par le préfet : 15/04/2022

ATTIVALE SOURCE Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances, Après en avoir délibéré,

ADOPTE le budget annexe Relais petite Enfance 2022 qui se décompose comme suit :

La Section de fonctionnement s'élève à 149 224 €.

<u>DEPENSES</u>		BP 2022	
	chapitre D 011	Charges à caractère général	45 530,00
	chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	101 000,00
	chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 094,00
	chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	600,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		149 224,00

RECETTES

chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	6 305,00
chapitre R 70	Ventes de produits finis et prestations de services	4 000,00
chapitre R 74	Subventions d'exploitation	138 919,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		149 224,00

La Section d'investissement s'élève à 4 904 €.

<u>DEPENSES</u>		BP 2022	
	chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	2 000,00
	chapitre D 21	Immobilisations corporelles	2 904,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 904,00

RECETTES

chapitre R 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	2 650,00
chapitre R 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 094,00
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	160,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 904,00

PREND ACTE que le versement de la participation du budget général au budget annexe Relais Petite Enfance pour un montant de 58 469 € sera effectué en fin d'année en fonction des dépenses réalisées et des recettes perçues.

Adopté à l'unanimité

Voix pour: 47 Voix contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en séance publique Le 13 avril 2022

Pour extrait conforme

Le 14 avril 2022

Le Président

M. Didier REVEAU